

# électron libre

Votre journal d'informations syndicales

## Éditorial

### Merci

Il y a quinze jours nous sortions notre premier numéro de cet électron libre.

Quelle allait être votre réaction en ce retour de congés ?

Nous avons eu le plaisir de recevoir de nombreux messages de félicitations et d'encouragements. Ce travail n'aura de cesse de s'améliorer avec la contribution de nouveaux rédacteurs. Des rédacteurs potentiels ou déjà volontaires rencontrés lors de nos dernières visites de sections, à l'ANDRA, à Marcoule, à Grenoble, au CESTA, à Valduc, à DIF, au CEG et au Ripault. L'électron libre est ainsi l'expression d'une dynamique fédératrice et collective, partagée avec nos sections et leurs relais, les présidents.

Un site internet ouvrira prochainement sur lequel vous pourrez exprimer vos opinions et vos attentes sur la politique syndicale que nous menons. Nous comptons sur vous pour continuer à nous envoyer vos commentaires et encouragements ainsi que les marges d'amélioration que vous souhaitez nous voir suivre. Pour répondre à une question fréquemment posée, je vous confirme que ce bimensuel a vocation à être très largement diffusé. N'hésitez pas à le transmettre autour de vous ■

*Bien syndicalement*  
*Alain Brugnot*  
secrétaire général du SICTAM

## Lettre d'information du SICTAM

22 septembre 2008  
numéro 2



Le + syndical

## Prudhommales

# Construisons la mobilisation !



**Le 3 décembre 2008,  
aux élections prud'homales,  
choisissez celles et ceux  
qui vous défendent !**

**Votez  
et faites voter  
CFE-CGC !**

V.B. CFE-CGC

**C**ette élection vous concerne tous. Pour ceux qui ne le savent pas, le Conseil des Prud'hommes est le tribunal de droit commun en France chargé de régler les litiges individuels concernant, le droit du travail et le contrat de travail.

En cas de situation difficile de divorce avec votre employeur, ce sont des femmes et des hommes, comme vous, issus du monde du travail, avec des compétences juridiques, qui vous jugent dans cette institution paritaire.

La CFE-CGC, par le choix de ses candidats, par leur qualité, par la formation juridique dispensée, et par l'accompagnement associé, affirme sa présence et des résultats dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

Qui peut nous affirmer qu'il ne sera jamais concerné par un quelconque litige relevant des prud'hommes ?

Le passé récent nous a démontré que des salariés se croyaient à tort à l'abri de

toute sanction. Vos proches et vos enfants bientôt salariés, seront-ils toujours à l'abri dans un monde idyllique ?

Par votre soutien, votre action, et votre vote, vous contribuerez à leur protection. Ensemble nous construirons cette dynamique. Nous devons obtenir le même nombre de voix à ces élections prudhomales qu'aux dernières élections professionnelles. Alors, la CFE-CGC deviendra la troisième force syndicale française.

La CFE-CGC mobilise toutes ses structures en y engageant des moyens à la hauteur de ces enjeux (affichages communiqués, réunions publiques...).

Les résultats obtenus lors de ces élections contribueront à déterminer la représentativité de votre organisation syndicale au plan national. Cette mesure de la représentativité, voulue par le gouvernement, la CFDT et la CGT bouleversera le paysage syndical. Si nous n'y prenons pas garde la spécificité de l'encadrement français disparaîtra ■

A.B

## JRTT

Suite aux décisions prises par le gouvernement, le CEA, en application de la loi, a décidé unilatéralement et contre l'avis de toutes les organisations syndicales de supprimer une journée de RTT pour financer la journée « de solidarité ». En conséquence pour 2009 le nombre de JRTT sera amputé de 1 journée. **D.L**

## Négociation sur la GPEC au CEA

Une dernière séance de négociation portant sur un accord de création d'une GPEC au CEA a eu lieu le 16 septembre dernier. Un texte final intégrant les dernières modifications sera soumis, sous quinzaine, aux organisations syndicales. La DRHRS présentera cet accord au prochain Comité national du 22 octobre pour avis et envisage une séance de signature de ce dernier à la fin du Comité. D'ici là, la CFE-CGC va largement consulter ses adhérents et militants dans les sections syndicales pour recueillir tous les avis sur le projet GPEC. **P.S**

## Formation locale de sécurité : le commencement de la fin ?

Les salariés de la FLS au CEA travaillent dans un régime d'horaire spécifique le 24X48. Ce régime est bâti sur la base de 24h de travail pour 48h de repos. Les réformes successives du temps de travail et le passage aux 35 heures font que désormais un salarié FLS en horaire 24X48 travaille 7 jours par mois en étant présent 24h30 consécutives. Un litige sur le paiement des heures de repos de nuit (4h30) conduit plus de 300 salariés à envisager une action en justice contre le CEA. Soutenus officiellement par aucune organisation syndicale ceux-ci mettent en péril le statut dérogatoire de ce régime (l'absence du repos journalier obligatoire). Le passage en 3X8 envisagé par la direction ne satisfera pas tout le monde. Malgré un avenant à l'accord de pré-retraite, unanimement signé ce vendredi, un conflit majeur dans la gestion des travaux pénibles et des retraites au CEA est à craindre. **A.B**

## Ouverture du capital d'AREVA

# Arlésienne ou serpent de mer ?



Qui emportera le leader mondial du nucléaire ?

Montage D.L.

L'ouverture du capital d'AREVA, bien nécessaire pour financer les nombreux projets qui démarrent, reste encore à faire. Le leader mondial du secteur ne va-t-il pas manquer le rendez-vous fabuleux de la reprise du marché du nucléaire ?

La recomposition du capital d'AREVA, leader mondial du secteur, fait toujours l'objet de spéculations où interviennent de nombreux d'acteurs politiques industriels et financiers. Le Groupe AREVA est sans doute le Groupe le mieux placé pour répondre aux défis environnementaux de ce siècle. Certes, ouvrir le capital d'AREVA est chose difficile, c'est sûrement prendre un risque : celui de casser quelque chose qui marche et qui marche même très bien !

Ne nous voilons pas la face ! Il y a clairement une forte opposition en interne de la Direction, qui ne s'en cache pas, jusqu'aux salariés, tous sont contre une ouverture du capital. Ils le ressentent comme trop empreinte de sombres calculs partisans franco-français au détriment de la dimension internationale d'AREVA. Tout ça manque de souffle, de

vision, de grandeur ! Un doute s'installe dans l'esprit de celui qui vit cette saga. Tous ces beaux Messieurs ne semblent se préoccuper que très peu de l'intérêt de ce formidable outil à conquérir les marchés.

Alors, tel le serpent de mer, certains, en mal de copie, sortent ou ressortent, dans les journaux économiques ou les hebdomadaires à grand tirage, des scénarios dits probables, car accompagnés d'informations, en forme d'indiscrétions, tout droit venues d'un ministère ou de tout autre état-major, bien sûr ! Une annonce sur l'ouverture était promise pour le mois de juillet par la Présidente d'AREVA. Las, l'Arlésienne se fait encore attendre ! La décision est politiquement très difficile à prendre, pour le moins.

Remarquons tout de même ce qui nous semble un point incontournable : l'ouverture du capital devra se faire sans exclure SIEMENS, car ce serait envoyer ce dernier dans les bras de nos amis et concurrents russes. Le CFE-CGC a rencontré le directeur de cabinet de Christine Lagarde qui s'est prononcée contre tous scénarios prônant une sortie de Siemens du Groupe AREVA. En effet, le

Groupe ne pourrait sans dommage rompre ses accords avec Siemens. Ce dont AREVA a le plus besoin aujourd'hui c'est des moyens financiers supplémentaires pour lui permettre de faire face à l'accroissement spectaculaire et heureux de son carnet de commandes et aux nouveaux investissements nécessaires à son développement et en aucun cas de l'adossement à un autre grand groupe français. En clair, du cash...et vite !

Cette situation, où tous les phantasmes sont permis sur l'ouverture du capital d'AREVA, ne peut perdurer. Ce flou est

## Le Groupe AREVA embauche

Le Groupe AREVA envisage, pour faire face à son énorme carnet de commandes, une embauche de 12 000 salariés, ingénieurs et techniciens, dans le monde en 2008, dont environ 4 000 à 5 000 en France. AREVA ressent déjà une tension dans le recrutement même si la situation n'est pas encore dramatique. Une formule résume assez bien la difficulté actuelle : entre une demande mondiale croissante pour le nucléaire et des équipes qui ont tendance à se réduire naturellement par les départs à la retraite, les entreprises du secteur doivent recruter deux fois plus pour compenser. Les difficultés de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés sont importantes. Gageons que le Groupe AREVA saura, avec son efficacité habituelle, faire face et résoudre toutes ces difficultés passagères. Il en va de son image, de sa crédibilité et de sa survie.

## Le groupe AREVA

Le Groupe AREVA s'est construit autour d'une expertise dans tous les maillons de la filière nucléaire et de la transmission et distribution d'électricité. Ce savoir-faire mondialement reconnu, constitué année après année par les salariés du Groupe, est un atout commercial majeur face aux groupes concurrents. Les divers pôles du groupe permettent de proposer aux clients une offre cohérente, dite parfois intégrée, dans des domaines complémentaires tant en termes de réacteurs et d'équipements de centrales que de fourniture de combustibles, de maintenance et de retraitement de combustibles usés.

synonyme d'indécision ou d'incapacité des instances dirigeantes. C'est également préjudiciable, non seulement en terme d'images, mais également en terme de commerce mondial.

Pour la CFE-CGC, toute recomposition du capital d'AREVA qui conduirait à un éclatement du Groupe ne serait que contre-productive. Une fusion serait accompagnée de réorganisations inévitables qui ne pourraient que nuire à l'efficacité des composantes du nouvel ensemble.

L'État doit conserver, d'une manière ou d'une autre, un contrôle majoritaire de l'entité AREVA, l'ouverture de son capital permettant de financer ses nombreux projets mondiaux. La CFE-CGC rappelle, par ailleurs, son attachement au principe de l'actionnariat salarié et son vœu que les salariés d'AREVA et du CEA puissent détenir conjointement une part significative de leur entreprise ■

Patrick SPITZ

## Sécurité au CEA : Présentation à la CRAMIF

A l'initiative de l'union départementale CFE-CGC de Paris, le SICTAM présente ce lundi matin à la Caisse régionale d'assurance maladie d'île de France un exposé sur le nucléaire d'un point de vue de la sûreté et de la sécurité. Cette conférence se tiendra dans les locaux de la confédération. **A.B**

## Convention nationale CFE-CGC à Marseille

Le 9 septembre, la CFE-CGC a réuni à Marseille environ 1300 adhérents des régions Paca et Languedoc-Roussillon pour sa 5e Convention nationale préparatoire aux élections prud'homales du 3 décembre 2008. Le Président confédéral, Bernard Van Craeynest a réaffirmé avec force les enjeux de cette élection, la représentativité de la CFE-CGC et nos objectifs de passer la barre des 10% toutes sections confondues et la barre des 30% dans la section encadrement que la CFE-CGC a créée en 1977. Le 3 décembre, votez et faites voter CFE-CGC. **P.S**

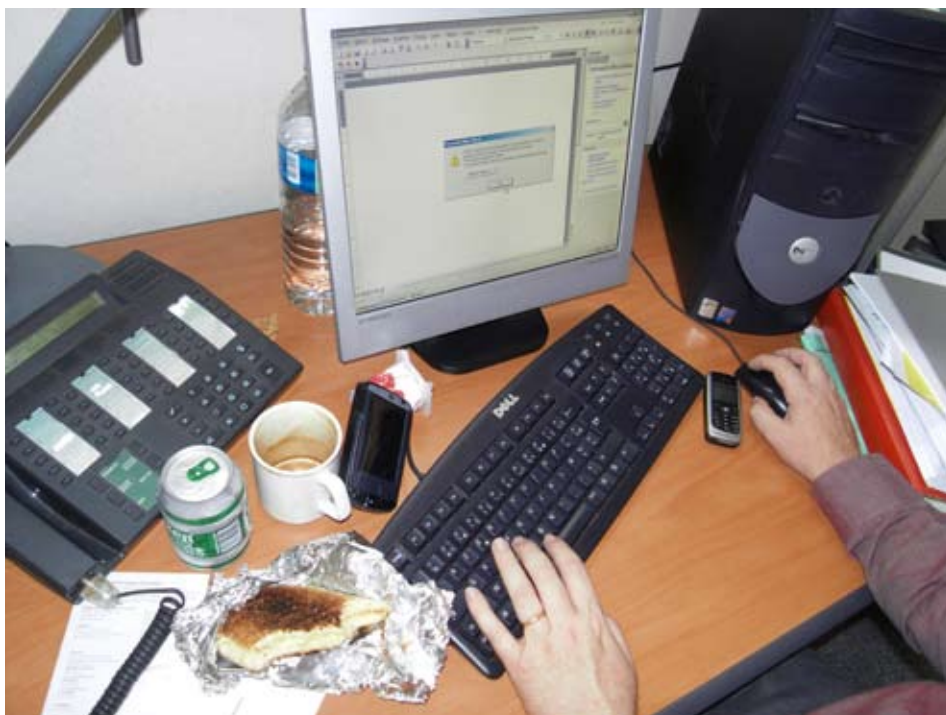
## Rencontre entre la direction de l'ANDRA et la CFE-CGC

Ce lundi 22 septembre, la CFE-CGC et la direction de l'Andra (Agence Nationale de gestion des déchets radioactifs) se rencontreront au siège de la confédération. L'Andra présentera aux dirigeants confédéraux ses projets de recherche de sites susceptibles d'accueillir un nouveau centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité à vie longue (FAVL). **A.B**

## Activités sociales : tentative de réforme des participations vacances

Les élus ACAS du CEA se sont réunis lundi et mardi dernier pour étudier une éventuelle réforme des participations vacances allouées aux salariés du CEA. Ces négociations devront faire l'objet d'un vote le 2 octobre. Nous vous rendrons compte dans un prochain électron libre des éventuelles modifications décidées par l'ACAS **D.L**

# Où en sommes-nous ?



Sandwich, bière, café et téléphone : les premiers symptômes du stress

Photo D.R.

**A**ujourd'hui le stress est un vrai fléau, 44% des Français se sentent stressés et 65% des cadres s'en plaignent. La commission européenne estime à 50% la part des arrêts de travail liés au stress.

L'organisme humain est conçu pour résister de 5 à 7 agressions par semaine. Il en subit 50 par jour.

Dans le travail, le degré de compétitivité de l'entreprise a augmenté, il faut aller

vite avec moins de moyens. À vouloir être plus rentable, on risque de ne plus l'être du tout.

## Le management par projet

Il est mis en cause par de nombreux chercheurs comme Thierry Picq<sup>1</sup> qui constate que «*ce modèle comporte des limites auxquelles on ne sait plus répondre. Le travail en mode projet est soit un tremplin soit une patinoire. On assiste alors à des phénomènes de répudiation des individus. Certains deviennent les stars des projets et d'autres en sont exclus. Et cela, en dehors de tout système de gestion.*»

D'autre part, le stress est à l'origine de nombreux accidents du travail, de 30% des arrêts maladies, sans compter les nombreux suicides....

## Les CHSCT se saisissent du dossier

Trois axes ont été développés :

- Définir tout d'abord ce que l'on entend par risques psychosociaux,
- Inclure ces risques dans le document

<sup>1</sup> Thierry Picq est responsable du département management et RH à l'EM Lyon.

## Une définition du stress !

Le stress lié au travail : il est subi lorsque les exigences du milieu du travail dépassent la capacité à faire face à celle-ci ou à les maîtriser. Le stress n'est pas une maladie, mais s'il est intense et se prolonge assez longtemps, il peut être la cause de problèmes de santé mentale et physique.

unique,

- Dans un troisième temps, il faut bâtir les indicateurs spécifiques permettant de mesurer l'impact de ceux-ci sur les salariés.

En cas de nécessité le CHSCT peut faire appel à un expert extérieur qui l'aidera dans sa démarche.

Reste que, au niveau syndical, il faut savoir repérer ce qui relève du collectif de ce qui relève des problèmes individuels, avant d'alerter le médecin du travail. En effet, soutenir un collègue en situation de stress en axant son action uniquement sur une aide individuelle peut avoir comme effet secondaire de coller une étiquette de «malades» à des personnes qui souffrent de leurs conditions de travail et non d'une affection propre. C'est pourquoi la CFE-CGC milite depuis de nombreuses années pour la reconnaissance du stress comme maladie professionnelle.

La CFE-CGC est extrêmement réservée sur l'utilisation de méthodes de «coaching» qui renforcent l'individualisation et distille le message de l'entreprise en s'insinuant dans les ressorts de la personnalité des intéressés déjà fragilisés. À chacun de nous de s'impliquer pour lutter contre ce qui est devenu LA maladie professionnelle de notre époque.

La gestion du stress est donc un enjeu majeur de santé publique ■

François Gendre

## En savoir plus

Le site internet de la CFE-CGC sur le stress :  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org) rubrique stress